

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	36 (1907)
Heft:	6
Rubrik:	À propos de la section allemande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A PROPOS DE LA SECTION ALLEMANDE

Les *Pædagogische Blætter* annoncent à leurs lecteurs la récente décision, que vient de prendre le Conseil d'Etat, d'établir à Haudreville une section allemande. L'article commence par le significatif appel : *Fortschritt, vorwärts*, en avant pour le progrès !

Depuis longtemps, dit l'auteur, M. le Directeur de l'Instruction publique avait en vue la réalisation de ce projet, auquel il tenait beaucoup, comme à une amélioration nécessaire. La décision a été bien pesée et bien mûrie ; si même l'autorité supérieure a tardé un peu de la prendre, c'est à cause de la dépense relativement considérable, qu'elle exigera. Mais au dessus de l'intérêt financier, il y a la considération du bien général de l'instruction primaire. C'est un fait que dans la partie allemande du canton, le manque d'instituteurs va en augmentant.

L'auteur pense qu'il n'en est pas de même pour la partie française. C'est une erreur, que je me permets de relever. Là aussi le recrutement devient de plus en plus difficile ; toutes ces années, il est très insuffisant ; et si à l'Ecole normale, le corps enseignant n'arrive pas à tous les résultats désirables, cela provient en grande partie de la triste nécessité, dans laquelle il se trouve de falloir admettre des jeunes gens insuffisamment préparés, sans instruction secondaire, à peine pourvus du bagage intellectuel, qu'ils peuvent avoir à la sortie de l'école primaire.

L'auteur de l'article signale ensuite l'une des causes pour lesquelles le recrutement laisse à désirer. De nos jours, la jeunesse studieuse est attirée par les professions plus lucratives que celle de l'enseignement. Entre autres, on a une prédilection spéciale pour le service des postes et des chemins de fer. Dans ces situations, l'avancement est plus facile, plus rapide, accompagné de moins de déboires et de difficultés. Si un malheur arrive, la Compagnie d'assurance accourt à votre aide, comme à celle de la femme et des enfants. Ces avantages sont appréciables ; ils ont même des séductions, auxquelles il est difficile de résister, à moins qu'on soit retenu dans l'enseignement par un goût général, irrésistible, propre aux disciples de Pestalozzi. Il est juste toutefois de reconnaître que parmi les instituteurs de la Singine les désertions ne sont pas très fréquentes, ni très nombreuses.

Telle est la principale raison du petit nombre d'aspirants instituteurs, que fournit ce district. Comme il ne peut pas se suffire à lui-même, il faut recourir aux services de maîtres venus du dehors. Cet état de choses présente quelques avantages, mais

il a surtout des inconvénients. Parfois, il arrive qu'un étranger est mieux apprécié qu'un indigène ; il peut aussi apporter des lumières nouvelles, des rajeunissements désirables au sein du corps enseignant, où il prend place ; plus fréquemment, après s'être implanté et avoir rendu des services, quand il a réussi à attirer par ses succès les regards du public, il dit un adieu regrettable aux populations, au milieu desquelles il a travaillé, pour aller occuper ailleurs un poste préférable et mieux rétribué. De cette manière, les Fribourgeois sont frustrés dans leurs espérances.

La nouvelle organisation ne manquera pas de parer un peu à ce très réel inconvénient. Aussi, est-elle saluée avec joie de toute la population allemande de la Singine et en particulier de tous les amis de l'instruction primaire.

Jusqu'à présent, les aspirants instituteurs allaient demander leur formation aux écoles normales de Rickenbach et de Zoug. A cet effet, ils recevaient une subvention de l'Etat. Sur les mêmes bancs de classe, il se nouait de touchantes relations entre instituteurs fribourgeois et étrangers ; ces rapports de bienveillance et d'amitié étaient parfois aussi durables que la vie elle-même : on en voit des preuves et des exemples cette année à l'occasion des fêtes jubilaires de Schwyz. Mais cet exode des Singinois dans les cantons allemands présentait aussi de nombreux inconvénients ; il les empêchait notamment d'apprendre le français, dont la connaissance est indispensable dans un pays comme celui de Fribourg, où cette langue est parlée par la majorité des habitants.

J. F.

Bilan géographique de l'année 1906

(Suite.)

AFRIQUE

En GUINÉE FRANÇAISE, le chemin de fer de Konaçry se continue lentement vers Kouroussa, sur le haut Niger, d'où la navigation régulière est possible en chalands jusqu'à Bamako. — Dans la CÔTE D'IVOIRE, la ligne d'Abidjan, parallèle au Comoé et traversant, comme la précédente, une large zone de forêts inextricables, reliera Bingerville, le nouveau chef-lieu, près du littoral, à l'interland de Kong et, plus tard, à la ligne de Bamako Say. — Au DAHOMEY, celle de Kotonou à Abomey s'avance vers le bas Niger.